

## CHAUFFAGISTE



**Diplôme préparé à l'Ecole des Métiers : C.A.P. Installateur thermique**  
(1 an après CAP Installateur sanitaire)

Découverte des différents systèmes de chauffage central à eau chaude, le solaire, l'aérothermie (pompe à chaleur). Acquisition de méthodes de dépannage de différents types de chaudières (gaz, fuel) et d'émetteurs (décoratifs, planchers chauffant...)

Le chauffagiste doit posséder des connaissances générales (notamment en mathématiques, exécution et lecture de plans), des connaissances techniques ainsi que des aptitudes en électricité et en électronique.

Le sens de la qualité et du service à la clientèle sont des qualités indispensables pour exercer le métier de chauffagiste.

## Contenu de la formation :

Enseignement général	3 heures
Mathématiques	2 h
Français	1 h

Enseignement professionnel	32 heures
Pratique professionnelle	17 h
Technologie	14 h
Prévention Santé Environnement	1 h

## Poursuite de la formation :

- \* *M.C Maintenance des équipements thermiques individuels*
  - \* *B.P. Monteur en installations du génie climatique et sanitaire*
- B.M Installateur de systèmes de génie climatique

(\* diplômes préparés à l'Ecole des métiers)

## Perspectives professionnelles:

Il est souhaitable de passer le Brevet Professionnel avant de s'installer à son compte. Le monteur en Installations Thermiques doit avoir de l'initiative et sait prendre ses responsabilités pour résoudre les problèmes qui peuvent se présenter sur le chantier et être en mesure de travailler en équipe.